

MAIRIE DE SAUBENS



ARRETE N° 2021/103
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
AUTOMOBILE A L'OCCASION
DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX
Situé en agglomération
Chemin des Garrosses-Chemin de Muret – Rue de l'Abbé Colombes

Le Maire de SAUBENS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2211.1, L2212.1 et L2212.2,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 17/5/2021 formulée par formulée par SARL STTP de TOULOUSE représenté par CASADEI Cyril, demeurant Boulevard de Courties - (31120) PORTET SUR GARONNE pour le compte de la société ENEDIS

Considérant qu'il convient de garantir la sécurité et l'ordre public durant les travaux alimentation électrique de la station de traitement des eaux du SIVOM SAGe.

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation automobile sera **INTERDITE** sauf riverains et services d'urgence du **21/06/2021** au **13/08/2021** sur la voie suivante :

- ✓ Chemin des Garrosses

La circulation automobile sera **ALTERNEE** du **21/06/2021** au **13/08/2021** sur la voie suivante :

- ✓ Rue de l'Abbé Colombes
- ✓ Chemin de Muret -RD56 (partie traversée)

ARTICLE 2 : Pendant la durée d'exécution des travaux :

- Une circulation en alternat sera mise en place.
- L'entreprise devra mettre en place une déviation obligatoire pour les piétons et les personnes à mobilité réduite en amont et en aval du chantier vers des passages temporaires en direction du trottoir opposé.
- Un balisage sera mis en place au moyen de barrières
- Signalisation par panneaux de type C20 (« passage piétons »), panonceau M9z au droit du dispositif.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire de Saubens,
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Muret sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles.

Fait à SAUBENS, le 18 mai 2021

Mathilde GEWISS
Adjointe au Maire

